

#### MEMO / NOTE DE SERVICE

Information previously distributed / Information déjà distribuée

TO: Community Services Committee and Council

DESTINATAIRES : Comité des services communautaires et Conseil municipal

FROM: Clara Freire, General Manager,

Community and Social Services

Contact:

Kale Brown, Manager of Homelessness

Programs and Shelter, Community and

**Social Services** 

613-580-2424, ext. 33014 kale.brown@ottawa.ca

EXPÉDITRICE: Clara Freire,

Directrice générale, Direction générale des services sociaux et communautaires Personne-ressource:

Kale Brown, gestionnaire, Direction des programmes de lutte contre l'itinérance

et des refuges

Direction générale des services sociaux

et communautaires

613-580-2424, poste 33014

kale.brown@ottawa.ca

**DATE: August 27, 2024** 

DATE: 27 août 2024

FILE NUMBER: ACS2024-CSS-GEN-011

NUMÉRO DU DOSSIER : ACS2024-CSS-GEN-011

SUBJECT: Response to Motion No. CSC2023-01-05 – Update for Q3 & Q4 2023

OBJET : Réaction à la motion n° CSC2023-01-05 – Compte rendu pour le troisième et le

quatrième trimestres de 2023

#### **OBJET**

La présente note d'information déjà distribuée (IDD) s'adresse au Comité des services communautaires et au Conseil municipal et fait état de la réaction exprimée par le personnel au Comité des services communautaires et au Conseil municipal à propos de la motion n° CSC2023-01-05, adoptée le 28 février 2023. En octobre 2023, le personnel a exprimé une réaction provisoire à cette motion, qui comprenait des données pour la période comprise entre janvier et juin 2023. Cette note d'IDD comprend les données pour l'ensemble de 2023 et constitue, pour le Comité et le Conseil, un compte rendu intermédiaire sur le Rapport d'étape annuel des Services du logement et de la lutte contre l'itinérance, ce qui permet de faire le point, à leur intention, sur la crise du logement et de l'itinérance.

Conformément à la demande exprimée dans la motion et en adoptant le point de vue de la lutte contre le racisme et de l'équité des femmes et des genres, cette note de service fait état :

- 1. du nombre actuel de familles logées dans des hôtels et des motels;
- 2. du nombre de familles abritées dans des refuges familiaux;
- 3. du nombre de jeunes, d'hommes et de femmes célibataires abrités dans des refuges d'urgence;
- 4. du coût des hôtels et des motels;
- 5. du coût des refuges d'urgence;
- 6. du nombre de personnes célibataires et de familles qui ont quitté les refuges pour s'installer dans des logements permanents dont les loyers sont indexés sur le revenu ou qui sont subventionnés.

#### **CONTEXTE**

Depuis 2017, les Services du logement et de la lutte contre l'itinérance produisent un rapport annuel complet pour le Conseil municipal et le public. Ce rapport donne une vue d'ensemble des comptes rendus et des données, dont celles qui portent sur l'itinérance, des Services du logement et de la lutte contre l'itinérance. L'objectif de ce rapport consiste à mettre en lumière les succès remportés, à donner une vue d'ensemble des travaux en cours et à cerner les tendances dans l'évolution des données sur plusieurs années. Ce rapport apporte aussi de l'information essentielle et un éclairage qui permettront d'établir les plans des Services du logement et de la lutte contre l'itinérance.

En janvier 2020, le Conseil municipal d'Ottawa a déclaré une situation d'urgence dans la crise du logement et de l'itinérance, en mettant en lumière la nécessité de faire des

démarches auprès de tous les ordres de gouvernement afin de mieux financer les logements abordables et les services offerts aux sans-abris. Presque tout de suite après cette déclaration, en mars 2020, la pandémie de COVID-19 s'est abattue sur nous et a eu un profond retentissement sur le secteur du logement, en particulier les services de lutte contre l'itinérance.

En sachant qu'il faut alléger le fardeau qui pèse sur le réseau des refuges d'urgence, la Ville d'Ottawa a collaboré avec les parties prenantes en interne et en externe afin de déterminer les moyens d'améliorer la santé et la sécurité des personnes qui vivent dans l'itinérance à Ottawa. Cette collaboration a donné lieu à un effort d'ouvrir les centres d'isolement exploités par la Ville pour prodiguer des soins médicaux. La Ville a ouvert les centres de distanciation physique et de débordement d'urgence (CDPDU) pour offrir plus de places et pour limiter la propagation de la COVID-19. Ces établissements sont restés ouverts depuis et servent maintenant à accueillir le trop-plein du réseau des refuges pour les personnes célibataires à l'heure où la demande continue de surpasser la capacité du réseau.

En date d'août 2024, deux CDPDU sont toujours ouverts à Ottawa : le CDPDU Bernard-Grandmaître, au service des hommes célibataires, et le CDPDU du chemin Heron, au service des adultes célibataires de tous les genres. Dans la période comprise entre janvier 2021 et décembre 2023, le personnel des CDPDU a hébergé 568 personnes. Malgré ces efforts, le nombre de nouveaux itinérants ne cesse d'augmenter, et les CDPDU restent ouverts puisque le réseau des refuges existant ne peut pas répondre à la demande de services et qu'il tourne continuellement et régulièrement à plein régime ou au-delà de sa capacité.

Avant la pandémie, le secteur des refuges des personnes célibataires a pu s'adapter à la demande et ouvrir des sites supplémentaires d'hébergement en cas de débordement, ainsi que des programmes pour augmenter la capacité de ces sites. Or, ces options ne sont plus viables parce qu'on a souvent aménagé des places excédentaires dans les zones communes comme les salles à manger, ce qui n'est plus conseillé du point de vue de la santé et de la sécurité du public. C'est pourquoi on fait toujours appel aux CDPDU afin de veiller à ce qu'il y ait suffisamment de place pour les personnes célibataires en situation d'itinérance à Ottawa.

Les réseaux des refuges pour les personnes célibataires et les familles de la Ville d'Ottawa avaient atteint, avant la pandémie, le maximum de leur capacité ou étaient sur le point de l'atteindre. La pandémie de COVID-19 a fait baisser, dans l'ensemble, le nombre de personnes qui ont eu accès aux services en 2020 et 2021. L'achalandage du réseau

des refuges est redevenu ce qu'il était avant la pandémie; on constate en fait une augmentation de la demande des personnes célibataires, surtout chez les nouveaux arrivants. En 2022, on comptabilisait, en soirée dans le réseau des refuges, une moyenne de 15 % de personnes célibataires nouvellement arrivées, contre 31 % en 2023. À l'heure actuelle, près de **60** % des personnes célibataires hébergées dans le réseau sont des nouveaux arrivants.

Les Services du logement et de la lutte contre l'itinérance continuent de se consacrer à la transition avec la fermeture des CDPDU. Le Conseil municipal a approuvé, le 10 juillet 2024, le <u>compte rendu sur la Stratégie intégrée de transition au logement</u>. Un autre compte rendu sur la stratégie d'intervention en hiver sera présenté au Comité et au Conseil municipal au quatrième trimestre de 2024.

Le Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance 2020 2030 (le « Plan ») de la Ville d'Ottawa décrit dans leurs grandes lignes les principales mesures à adopter pour lutter contre l'itinérance des familles. À l'heure actuelle, le réseau des refuges familiaux continue de s'en remettre aux hôtels, aux motels et aux résidences des établissements postsecondaires en cas de débordement afin de prévoir une capacité suffisante pour accueillir les familles qui vivent dans l'itinérance à Ottawa. Les Services du logement et de la lutte contre l'itinérance continuent de se pencher sur des établissements permanents pour les familles afin de réduire la dépendance vis-à-vis des hôtels, des motels et des résidences des établissements postsecondaires. On a récemment lancé le Programme de logements de transition du chemin Corkstown, ce qui a permis d'augmenter le nombre de lits permanents pour les familles qui vivent dans l'itinérance.

Plusieurs facteurs expliquent l'augmentation de la demande de refuges et de services à l'itinérance pour les familles et les personnes célibataires, à savoir :

- Déficit en logements abordables: La hausse des loyers du marché continue de créer des difficultés d'abordabilité à tous les ménages d'Ottawa et de limiter les options qui s'offrent à ceux et celles qui touchent des indemnités de logement financées par le gouvernement provincial et établies d'après les loyers moyens du marché de la SCHL. En raison de ces facteurs, il est de plus en plus difficile, pour les personnes qui vivent dans l'itinérance, d'avoir accès à des logements abordables.
- Absence de revenu de base standard : Les tarifs de l'aide sociale (Ontario au travail et le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées) ne tiennent pas fidèlement compte de la hausse du coût de la vie.

- Absence d'engagements de financement dans l'avenir pour les indemnités de logement versées par le gouvernement provincial et par le gouvernement fédéral : La Ville s'en remet au programme Allocation Canada-Ontario pour le logement (ACOL), dont les frais de mise en œuvre sont partagés; toutefois, notre financement était entièrement attribué en février 2024, et nous ne pouvons pas attribuer d'autres fonds pour l'exercice en cours ni pour les prochains exercices.
- Engagements de financement limités dans l'avenir pour le financement des infrastructures assuré par le gouvernement provincial pour les nouveaux logements avec services de soutien et les nouveaux logements abordables. La Ville a mené des démarches fructueuses dans le cadre du Fonds pour accélérer la construction de logements du gouvernement fédéral; le Conseil municipal a consacré les fonds à l'aménagement de nouveaux logements. Toutefois, la Ville réclame toujours le financement du gouvernement provincial pour sa part des infrastructures.
- **Migration mondiale**: Elle concourt à un influx sans précédent dans le réseau des refuges, ce qui explique que la demande soit supérieure à la capacité et qu'on ait toujours besoin des CDPDU en cas de débordement.
- Complexité des besoins: En raison de la plus grande complexité des besoins des clients, il faut offrir d'autres services dans les domaines de la santé mentale, des accoutumances et des services sociaux pour les aider à garder leur logement.
- Drogues toxiques en circulation : La crise des opioïdes s'est aggravée au Canada et à Ottawa : en 2022, on a comptabilisé 866 visites pour des surdoses dans les urgences, contre 1 290 visites en 2023, selon le rapport de Santé publique Ottawa.

#### **ANALYSE**

Les Services du logement et de la lutte contre l'itinérance font appel au Système d'information sur les personnes et les familles sans abri (SISA) pour agréger les données de ce secteur d'activité. Le SISA est une base de données dont le gouvernement fédéral est propriétaire et gestionnaire, et les municipalités doivent faire appel à ce système ou à un système comparable de gestion de l'information sur l'itinérance pour avoir droit au financement dans le cadre du programme Vers un chez soi. À Ottawa, le réseau des refuges fait appel au SISA depuis 1997, et il tâche continuellement d'améliorer la qualité des données. Dans les dernières années, la Ville a étendu le SISA à un plus vaste spectre d'organismes fournisseurs de services pour l'itinérance et le logement. À l'heure actuelle à Ottawa, 36 organismes fournisseurs de services se servent du SISA, dont on planifie une nouvelle expansion pour mars 2025. Ces expansions continueront d'améliorer les connaissances et les données liées à l'itinérance et au logement à Ottawa.

#### Limitations et détails des données

Les données du SISA sont soumises à des limitations. La base de données même est gérée par le gouvernement fédéral; autrement dit, la Ville d'Ottawa ne peut pas apporter unilatéralement des changements au système. Pour apporter des changements à la fonctionnalité de cette base de données, il faut que les municipalités s'entendent et que le gouvernement fédéral revoie ces changements. C'est pourquoi il n'y a pas, dans cette base de données, de statistiques racisées ni de données détaillées sur le statut du point de vue de l'immigration.

En outre, l'itinérance est dans l'ensemble sous-représentée dans le SISA puisque pour avoir un profil dans ce système, les ménages doivent avoir eu des échanges avec les organismes qui font appel au SISA. Si le SISA comprend effectivement des données sur le réseau des refuges et sur les sans-abris, il ne regroupe toutefois pas de données sur les personnes hébergées temporairement chez des proches ou vivant dans des logements précaires.

Dans les catégories dans lesquelles le nombre total de ménages déclarés est inférieur à cinq, les données ne sont pas publiées, et le système affiche un tiret long (—). Il s'agit d'une pratique courante, pour protéger l'anonymat des ménages. Il faut aussi signaler que les totaux des tableaux ci-après ne sont pas la somme des autres catégories, puisque des ménages peuvent appartenir à plusieurs sous-catégories déclarées. Par exemple, une personne célibataire peut s'identifier comme une femme, un Autochtone et un ancien combattant à la fois et ferait donc partie de toutes ces catégories, en plus d'entrer dans le calcul du total du tableau correspondant.

#### **Définitions**

Voici les définitions qu'utilisent les Services du logement et de la lutte contre l'itinérance dans l'examen, la compilation et la présentation des données, afin d'assurer l'uniformité et l'intégrité des statistiques.

### Compositions des ménages

Cellule familiale	La cellule familiale est constituée de deux membres de la famille ou plus.
Membre de la famille	Chacune des différentes personnes faisant partie de la cellule familiale
Ménage	Cellule familiale ou personne seule
Membre du ménage	Chacune des personnes faisant partie du ménage
Logement dont le loyer est indexé sur le revenu/subventionné	Logement situé à une adresse fixe et dont une partie du loyer est subventionnée et payée par le gouvernement; le solde du loyer est payé par le locataire d'après une formule préétablie, selon laquelle le ménage ne doit pas consacrer aux loyers plus de 30 % de ses revenus.
Indemnité de logement	Somme versée à un ménage pour lui permettre de payer les loyers. Les adresses ne sont pas fixes, et les indemnités de logement sont transférables.
Logement avec services de soutien	Type de logement prévoyant différents niveaux de soutien sur les lieux (par exemple les soins médicaux, les conseils et la gestion des cas) afin de permettre aux occupants d'être autonomes. Ce type de logement est généralement destiné à des personnes seules, et non à des familles.
Logement privé	Logement dans lequel la personne seule ou la famille qui l'occupe paie l'intégralité des loyers.

### Refuges pour les familles

Le réseau des refuges pour les familles de la Ville d'Ottawa est constitué de cinq établissements. Deux de ces établissements offrent des services exclusivement aux familles de nouveaux arrivants, alors qu'un autre est destiné aux jeunes mères qui ont des nourrissons. Les deux autres établissements servent les familles qui vivent dans l'itinérance à Ottawa. Les tableaux ci-après font état de l'utilisation du réseau des refuges pour les familles de janvier à décembre 2023; ils indiquent le nombre moyen de cellules familiales du réseau par nuit pour chaque mois de la période en cause.

Cellules familiales distinctes dans les refuges pour les familles Occupation nocturne moyenne (de janvier à juin 2023)						
Janv. Févr. Mars Avr. Mai						Juin
Nombre total de familles	71	77	83	88	94	97
Familles de nouveaux arrivants	51	53	56	61	65	68
Familles dont la mère est le seul soutien	43	48	52	53	56	57
Familles autochtones	_	_		_	_	5

Cellules familiales distinctes dans les refuges pour les familles Occupation nocturne moyenne (de juillet à décembre 2023)						
Juill. Août Sept. Oct. Nov. Dé						Déc.
Nombre total de familles	95	96	98	98	101	107
Familles de nouveaux arrivants	67	68	69	71	72	77
Familles dont la mère est le seul soutien	57	57	62	65	64	64
Familles autochtones	5	_	5	_	_	5

Les tableaux ci-dessus indiquent que le nombre de familles qui ont accès au réseau des refuges pour les familles a augmenté. Cette augmentation peut s'expliquer par les établissements dont les niveaux de capacité redeviennent ce qu'ils étaient avant la COVID-19; ces calculs ont été faits avec circonspection et avec le concours de Santé publique Ottawa. En outre, le refuge pour les familles de l'avenue Carling, qui appartient à la Ville, s'est réinstallé dans l'établissement du Programme de logements de transition du chemin Corkstown, dont la capacité est plus importante dans l'ensemble. En tenant compte de l'ensemble de la capacité et de la demande exprimée pour les services des refuges pour les familles dans l'ensemble des établissements permanents et temporaires, l'achalandage est resté relativement constant en 2023.

Familles dans les hôtels, les motels et les résidences des établissements postsecondaires en cas de débordement

La Ville d'Ottawa s'en remet à des hôtels, à des motels et à des résidences des établissements postsecondaires pour assurer les services d'hébergement d'urgence temporaire à l'intention des familles qui vivent dans l'itinérance lorsque le réseau permanent des refuges pour les familles tourne à plein régime. À l'heure actuelle, la Ville d'Ottawa travaille en partenariat avec 25 hôteliers environ sur tout son territoire pour veiller à ce que la capacité d'accueil des familles soit suffisante.

Les tableaux ci-après précisent le nombre moyen de familles par nuit dans les hôtels, les motels ou les résidences des établissements postsecondaires en cas de débordement dans la période comprise entre janvier et décembre 2023. Le nombre moyen de familles dans ces établissements a diminué pendant cette période. Comme nous l'avons mentionné dans la section précédente, les installations permanentes des refuges pour les familles ont peu à peu regagné les niveaux de capacité atteints avant la COVID-19 et se sont enrichies d'une nouvelle installation plus vaste. En tenant compte des deux types d'options d'établissements pour les familles, le nombre de familles qu'il a fallu placer est resté relativement constant en 2023.

Cellules familiales distinctes dans les hôtels, les motels et les résidences des établissements postsecondaires en cas de débordement Occupation nocturne moyenne (de janvier à juin 2023)						
Janv. Févr. Mars Avr. Mai Jui						Juin
Nombre total de familles	327	323	312	299	276	275
Familles de nouveaux arrivants	193	190	184	176	160	156
Familles dont la mère est le seul soutien	185	187	181	171	158	162
Familles autochtones	13	11	11	9	8	5

# Cellules familiales distinctes dans les hôtels, les motels et les résidences des établissements postsecondaires en cas de débordement Occupation nocturne moyenne (de juillet à décembre 2023)

	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Nombre total de familles	280	278	268	272	272	280
Familles de nouveaux arrivants	159	163	163	173	181	192
Familles dont la mère est le seul soutien	170	166	164	172	177	187
Familles autochtones	_	_	_	5	6	7

#### Personnes célibataires dans le réseau des refuges destinés à ces personnes

Le réseau des refuges pour les personnes célibataires de la Ville d'Ottawa est constitué de sept établissements permanents, et au moment de rédiger ce rapport, il y avait toujours deux centres de distanciation physique et de débordement d'urgence (CDPDU) en service. Ces établissements permanents sont exploités par des organismes communautaires, alors que les CDPDU le sont par la Ville d'Ottawa.

Le secteur des refuges pour les personnes célibataires offre des services aux adultes et aux jeunes qui vivent dans l'itinérance à Ottawa. La plupart des personnes célibataires qui ont accès au réseau des refuges sont placées dans des refuges communautaires; or, dans certaines circonstances atténuantes, la Ville d'Ottawa peut placer des adultes célibataires dans des hôtels, des motels ou des résidences des établissements postsecondaires. Les tableaux ci-après font état du nombre moyen de personnes célibataires qui ont accès au réseau des refuges, par nuit, pour la période comprise entre janvier et décembre 2023. Ces tableaux comprennent le nombre total de personnes servies, ainsi que plusieurs autres catégories constituées de différents autres groupes.

Le nombre total de personnes célibataires qui ont eu accès au réseau des refuges a augmenté de janvier à décembre 2023. Ce changement s'explique essentiellement par la recrudescence du nombre de nouveaux arrivants qui ont eu accès au réseau et qui a augmenté pour passer d'une moyenne de 154 à 583 nouveaux arrivants (soit une hausse de 279 %) par nuit durant cette période. Les Services du logement et de la lutte contre l'itinérance continuent de se concerter avec les organismes chargés de l'accueil des nouveaux arrivants pour augmenter la capacité et les programmes d'aide destinés aux nouveaux arrivants dans le réseau. En outre, deux nouveaux établissements ouvriront leurs portes au quatrième trimestre de 2024 (soit le 230, rue Queen et le 1754, boulevard St. Joseph). Ces deux établissements permettront d'offrir plus de 200 places aux

personnes célibataires, qui sont essentiellement de nouveaux arrivants. Les Services du logement et de la lutte contre l'itinérance communiquent à intervalles réguliers avec le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial pour discuter de l'augmentation des chiffres et des solutions envisageables.

# Personnes célibataires distinctes dans le réseau des refuges pour personnes célibataires Occupation nocturne moyenne (de janvier à juin 2023)

	Janv.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin
Total	934	946	935	901	890	889
Hommes	688	694	671	639	627	621
Femmes	227	234	248	244	244	250
Autres genres	17	17	16	16	18	17
Jeunes (18 ans et moins)	57	56	59	57	57	57
Nouveaux arrivants	154	170	170	179	188	202
Autochtones	95	93	92	85	82	76
Anciens combattants	7	8	12	9	8	11
Personnes séjournant dans les hôtels, les motels et les résidences des établissements postsecondaires en cas de débordement	41	39	38	40	43	43

# Personnes célibataires distinctes dans le réseau des refuges pour personnes célibataires Occupation nocturne moyenne (de juillet à décembre 2023)

	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Total	900	935	953	980	1050	1178
Hommes	620	637	651	670	711	803
Femmes	264	281	288	299	329	364
Autres genres	15	17	14	9	9	10
Jeunes (18 ans et moins)	60	72	71	65	63	59
Nouveaux arrivants	249	308	363	452	518	583
Autochtones	66	68	59	51	53	65
Anciens combattants	14	14	13	10	11	12
Personnes séjournant dans les hôtels, les motels et les résidences des établissements postsecondaires en cas de débordement	45	54	49	50	46	42

Coût des hôtels, des motels et des résidences des établissements postsecondaires

La Ville d'Ottawa travaille en partenariat avec environ 25 hôtels, motels et résidences des établissements postsecondaires. Le nombre de contrats varie saisonnièrement, et certains établissements, dont les résidences des établissements postsecondaires, ne sont pas en service toute l'année. La Ville se penche aussi à intervalles réguliers sur les options permettant d'augmenter la capacité en raison de la demande constante et grandissante exprimée dans le placement des familles en situation d'itinérance.

En 2023, le coût de l'hébergement temporaire des familles itinérantes dans les hôtels, les motels et les résidences des établissements postsecondaires en cas de débordement s'est chiffré à 13 507 344 \$. Cette somme peut varier, puisqu'il se peut que les organismes fournisseurs et le personnel de la Ville doivent redresser rétroactivement les relevés de facturation.

### Coût des refuges d'urgence

La Ville d'Ottawa travaille en partenariat avec huit organismes communautaires qui exploitent 11 établissements afin d'offrir des services d'hébergement d'urgence temporaire

aux personnes célibataires et aux familles qui vivent dans l'itinérance dans cette ville. Ces organismes perçoivent un financement fixe dans le cadre d'un contrat pour exploiter ces établissements. En outre, la Ville d'Ottawa est propriétaire et exploitant d'un refuge pour familles. Ces établissements constituent le réseau permanent des refuges à Ottawa.

Depuis le début de la pandémie de COVID-19, la Ville d'Ottawa a ouvert et fermé différents centres de distanciation physique et de débordement d'urgence (CDPDU) afin de réduire la capacité d'accueil du réseau des refuges pour personnes célibataires et d'assurer la sécurité des clients. Aujourd'hui, les CDPDU comblent un déficit de capacité dans ce réseau; il y a, à l'heure actuelle, deux CDPDU en service, dont l'un sert les hommes adultes célibataires, et l'autre, les adultes célibataires de tous les genres.

Catégories	Total des coûts de 2023
Réseau des refuges pour les personnes célibataires	13 925 426 \$
Réseau des refuges pour les familles*	7 011 777 \$
Réseau des refuges pour les jeunes	754 106 \$
TOTAL	21 691 309 \$

<sup>\*</sup> En excluant le coût indiqué dans la section ci-dessus pour les hôtels, les motels et les résidences des établissements postsecondaires.

Les sommes indiquées ci-dessus pour le financement représentent les coûts associés aux établissements exploités par la Ville (soit le refuge pour les familles de l'avenue Carling et les CDPDU) ainsi qu'aux contrats conclus avec les organismes communautaires qui exploitent le réseau des refuges à Ottawa. Hormis les frais d'exploitation exposés ci-dessus, le réseau des refuges pour les personnes célibataires a aussi eu droit, en 2023, à 1 189 350 \$ pour financer 15 postes de gestionnaires des cas de transition entre les refuges et les logements; ces gestionnaires aident les clients à trouver des logements. Le financement versé aux organismes communautaires ne permet pas de financer l'intégralité des frais d'exploitation, et ces organismes assurent l'appoint de leur financement grâce à des collectes de fonds et au financement apporté par d'autres sources (s'il y a lieu et le cas échéant).

Familles installées dans des logements après avoir été hébergées dans le réseau des refuges

Les tableaux ci-après font état du nombre de familles qui sont sorties du réseau des refuges et qui se sont installées dans différents logements, ainsi que de la durée moyenne et de la durée médiane du séjour dans chaque catégorie. Ces tableaux font

aussi état d'autres catégories, dont les familles de nouveaux arrivants, les familles dont la mère est le seul soutien et les familles autochtones.

Dans toutes les catégories, la durée médiane du séjour est inférieure à la durée moyenne : autrement dit, certaines familles sont hébergées pendant de très longues durées, ce qui augmente la durée moyenne du séjour. La durée du séjour dans les refuges varie pour un certain nombre de raisons, dont la taille de la famille, le degré d'étoffement de la documentation du dossier familial, la disponibilité de logements abordables (dont les logements subventionnés), le statut prioritaire ou non de la famille dans la Liste d'attente centralisée, ainsi que les revenus du ménage.

Familles logées (de janvier à juin 2023) Logements dont les loyers sont indexés sur le revenu/subventionnés						
Familles Durée moyenne Durée médian logées du séjour du séjour						
Nombre total de familles	100	210 jours	197 jours			
Familles de nouveaux arrivants	59	215 jours	213 jours			
Familles dont la mère est le seul soutien	66	202 jours	178 jours			
Familles autochtones	5	308 jours	197 jours			

Familles logées (de juillet à décembre 2023) Logements dont les loyers sont indexés sur le revenu/subventionnés						
	Familles Durée moyenne Durée média logées du séjour du séjour					
Nombre total de familles	98	267 jours	259 jours			
Familles de nouveaux arrivants	55	280 jours	259 jours			
Familles dont la mère est le seul soutien	66	263 jours	267 jours			
Familles autochtones	_	_	_			

Familles logées (de janvier à juin 2023) Indemnités de logement							
	Familles Durée moyenne Durée média logées du séjour du séjour						
Nombre total de familles	54	185 jours	161 jours				
Familles de nouveaux arrivants	29	179 jours	145 jours				
Familles dont la mère est le seul soutien	36	181 jours	156 jours				
Familles autochtones	_	_	_				

Familles logées (de juillet à décembre 2023) Indemnités de logement							
	Familles Durée moyenne Durée mé logées du séjour du séjo						
Nombre total de familles	73	215 jours	181 jours				
Familles de nouveaux arrivants	52	202 jours	182 jours				
Familles dont la mère est le seul soutien	36	210 jours	176 jours				
Familles autochtones	_	_	_				

Familles logées (de janvier à juin 2023) Logements offerts sur le marché privé				
Familles Durée moyenne Durée médi logées du séjour du séjou				
Nombre total de familles	23	163 jours	134 jours	
Familles de nouveaux arrivants	21	168 jours	146 jours	
Familles dont la mère est le seul soutien	10	195 jours	173 jours	
Familles autochtones	_	_	_	

Familles logées (de juillet à décembre 2023) Logements offerts sur le marché privé					
Familles Durée moyenne Durée méd logées du séjour du séjou					
Nombre total de familles	48	166 jours	116 jours		
Familles de nouveaux arrivants	33	159 jours	114 jours		
Familles dont la mère est le seul soutien	23	166 jours	125 jours		
Familles autochtones — — — —					

Personnes célibataires installées dans des logements après avoir été hébergées dans le réseau des refuges

Les tableaux ci-après font état du nombre de personnes célibataires qui sont sorties du réseau des refuges et se sont installées dans différents types de logements, ainsi que de la durée moyenne et de la durée médiane du séjour dans chaque catégorie. Ces tableaux font aussi état de plusieurs autres catégories, pour mieux ventiler les données.

La durée médiane du séjour est inférieure à la durée moyenne du séjour dans presque tous les cas, sauf dans un cas, où les deux durées sont les mêmes. Comme dans le cas des familles, cette information indique que les personnes qui restent longtemps dans le réseau des refuges sont peu nombreuses, ce qui augmente la moyenne globale.

# Personnes célibataires logées (de janvier à juin 2023) Logements dont les loyers sont indexés sur le revenu/subventionnés

	Personnes célibataires logées	Durée moyenne du séjour	Durée médiane du séjour
Total	76	101 jours	74 jours
Hommes	25	91 jours	54 jours
Femmes	46	99 jours	74 jours
Autres genres	5	168 jours	197 jours
Jeunes	18	136 jours	106 jours
Nouveaux arrivants	27	128 jours	78 jours
Autochtones	7	86 jours	86 jours
Anciens combattants	_	_	_

# Personnes célibataires logées (de juillet à décembre 2023) Logements dont les loyers sont indexés sur le revenu/subventionnés

	Personnes célibataires logées	Durée moyenne du séjour	Durée médiane du séjour
Total	87	181 jours	119 jours
Hommes	31	164 jours	86 jours
Femmes	50	202 jours	127 jours
Autres genres	6	92 jours	54 jours
Jeunes	17	136 jours	127 jours
Nouveaux arrivants	33	216 jours	155 jours
Autochtones	7	122 jours	126 jours
Anciens combattants	0	_	_

Personnes célibataires logées (de janvier à juin 2023) Indemnités de logement			
	Personnes célibataires logées	Durée moyenne du séjour	Durée médiane du séjour
Total	35	106 jours	69 jours
Hommes	18	98 jours	53 jours
Femmes	17	116 jours	106 jours
Autres genres	0	_	_
Jeunes	_	_	_
Nouveaux arrivants	14	113 jours	64 jours
Autochtones	0	_	_
Anciens combattants	0	_	_

Personnes célibataires logées (de juillet à décembre 2023) Indemnités de logement			
	Personnes célibataires logées	Durée moyenne du séjour	Durée médiane du séjour
Total	63	99 jours	64 jours
Hommes	22	190 jours	98 jours
Femmes	41	52 jours	29 jours
Autres genres	0	_	_
Jeunes	5	301 jours	270 jours
Nouveaux arrivants	42	48 jours	29 jours
Autochtones	_	_	_
Anciens combattants	0	_	_

Personnes célibataires logées (de janvier à juin 2023) Logements avec services de soutien			
	Personnes célibataires logées	Durée moyenne du séjour	Durée médiane du séjour
Total	94	84 jours	40 jours
Hommes	34	53 jours	13 jours
Femmes	55	79 jours	48 jours
Autres genres	5	348 jours	99 jours
Jeunes	_	_	_
Nouveaux arrivants	33	53 jours	35 jours
Autochtones	13	68 jours	10 jours
Anciens combattants	0	_	

Personnes célibataires logées (de juillet à décembre 2023) Logements avec services de soutien			
	Personnes célibataires logées	Durée moyenne du séjour	Durée médiane du séjour
Total	121	55 jours	31 jours
Hommes	38	86 jours	68 jours
Femmes	76	40 jours	25 jours
Autres genres	5	117 jours	133 jours
Jeunes	21	99 jours	85 jours
Nouveaux arrivants	54	50 jours	39 jours
Autochtones	6	110 jours	61 jours
Anciens combattants	_	_	_

Personnes célibataires logées (de janvier à juin 2023) Logements offerts sur le marché privé			
	Personnes célibataires logées	Durée moyenne du séjour	Durée médiane du séjour
Total	57	108 jours	39 jours
Hommes	41	106 jours	30 jours
Femmes	14	109 jours	101 jours
Autres genres	_	_	_
Jeunes	_	_	_
Nouveaux arrivants	20	81 jours	40 jours
Autochtones	_	_	_
Anciens combattants	<u> </u>	_	_

Personnes célibataires logées (de juillet à décembre 2023) Logements offerts sur le marché privé			
	Personnes célibataires logées	Durée moyenne du séjour	Durée médiane du séjour
Total	84	91 jours	67 jours
Hommes	62	97 jours	77 jours
Femmes	22	74 jours	37 jours
Autres genres	0	_	_
Jeunes	_	_	_
Nouveaux arrivants	55	93 jours	83 jours
Autochtones	_	_	_
Anciens combattants	_	_	<del></del>

## PROCHAINES ÉTAPES

Les Services du logement et de la lutte contre l'itinérance continueront de soumettre, au Comité et au Conseil municipal, des comptes rendus ponctuels sur les statistiques ci-dessus. Le personnel se penchera aussi sur la possibilité de mettre au point un tableau de bord en ligne avec des données en temps réel, ce qui permettra au Comité et au Conseil municipal de consulter n'importe quand l'information la plus récente. En outre, le personnel continuera de travailler en collaboration avec les parties prenantes en interne et en externe pour accroître la qualité et l'uniformité des données afin d'offrir les statistiques les plus exactes pour prendre des décisions et formuler des politiques.

#### PIÈCES JUSTIFICATIVES

- Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance 2020-2030 de la Ville d'Ottawa
- <u>Tableau de bord des hébergements temporaires d'urgence</u>
- Rapport d'étape de 2023
- Stratégie intégrée de transition au logement

Clara Freire

Directrice générale

Direction générale des services sociaux et communautaires

Ville d'Ottawa